

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
30 Juin 2017

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 29

OBJET :
**13d. COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
FLANDRE LYS.
SIGNATURE D'UNE
CONVENTION POUR
LA MISE EN ŒUVRE DE
L'ACCOMPAGNEMENT
À LA DIGITALISATION
DES COMMUNES.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/07/2017

Reçu en préfecture le 20/07/2017

Affiché le 21/07/17

ID: 959 245 0404-20170706-20072047D13D-FLANDE

L'an deux mil-dix-sept, le Six JUILLET à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjointe – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – Mme DUMONT Catherine – Mme ADONEL Louise Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : M. DIDELOT Bernard – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. MABRIEZ Philippe – Mme BOUVET Margaret – M. MILLE Cédric – M. PARENT Jacques – Mme DI PENTA Anna **donnant délégations respectives** à M. KUJAWA Philippe – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DUYCK Joël – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de sa politique de développement numérique et l'émergence de nouveaux usages et services numériques, la commission de mutualisation du 8 juin 2017 de la Communauté de Communes Flandre Lys a soumis une proposition d'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de nouveaux outils numériques.

Un recensement des besoins des communes a eu lieu dans un souci de mutualisation avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, CREATIC 59.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature d'une convention pour la mise en œuvre de l'accompagnement à la digitalisation des communes de la Communauté de Communes Flandre Lys, ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de la délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.